

Conditions générales

1. Par le seul fait de sa commande le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les accepte. Les présentes conditions générales priment les conditions générales éventuelles du client; nous ne sommes liés par les engagements qui pourraient être pris par nos représentants, agents ou employés qu'après confirmation écrite émanant de la Direction de notre société.
Toute modification aux présentes doit être acceptée par écrit par nous.

2. Prix, offres et commandes

Nos offres sont faites sans aucun engagement, sauf stipulation contraire dans nos offres mêmes. Les offres, commandes et conventions verbales ne nous engagent que dans la mesure où nous les confirmons par écrit, ou si nous y donnons suite par l'envoi de la marchandise et de la facture. Tous nos prix sont sujets à modification, sans préavis, jusqu'au moment de la réception par le vendeur, de l'avis de l'acceptation par l'acheteur, des prix remis. Nous nous réservons le droit de revoir ou d'annuler nos propositions si les commandes reçues diffèrent des appels d'offre auxquels nous avons donné suite. Toute remise de prix deviendra automatiquement nulle et non avenue quinze jours après la date de la remise de prix, à midi, sauf stipulation écrite et contraire de notre part. Nos prix sont facturés sur base de nos tarifs en vigueur au jour de la livraison conformément aux dispositions légales et réglementaires; nos dates de facture s'entendent du jour de départ des marchandises.

3. Conditions et délais de livraison

Sauf stipulation expresse et écrite, nos prix s'entendent départ magasins. En conséquence, tous nos frais de transport et accessoires sont à la charge de l'acheteur. Nos expéditions voyagent aux risques et périls du destinataire, même si pour des raisons spéciales elles ont dû être faites franco.
Les commandes client sont envoyées franco à partir de 250 €. Pour les petites commandes (€ < 100) 20 € de frais seront comptés !

Sauf stipulation expresse et écrite nos délais de livraison sont indicatifs et sans engagement de notre part. Ils partent de l'accord sur les délais d'exécution. Ils sont en tous cas, prorogés en cas de retard dans l'envoi, par l'acheteur, des documents et renseignements nécessaires à la bonne exécution de la vente, même si ce retard n'est pas imputable à l'acheteur. Même s'il y a convention formelle sur les délais de livraison, les cas de force majeure nous donnent le droit de résilier, totalement ou partiellement, tout marché ou toute commande ou d'en suspendre l'exécution sans préavis ni indemnité quelconque. Si, par le fait d'un cas de force majeure, la livraison est retardée de plus d'un mois, l'acheteur aura la faculté de résilier le marché, mais uniquement pour la quantité qui n'aura pu lui être livrée en raison du dit cas de force majeure. Sont, à titre indicatif mais non limitatif, considérés comme des cas de force majeure : la guerre, la mobilisation, la grève, l'émeute, l'incendie, les perturbations dans les ateliers ou les bureaux du vendeur ou de ses commettants, le lock-out, les épidémies, les intempéries, le manque de matières premières ou d'énergie, l'inobservation par nos fournisseurs des délais de livraison, les restrictions et/ou les interdictions par les autorités nationales, le

manque d'ouvriers ou d'employés, ainsi que tous événements similaires généralement quelconques dans le chef de notre société de ses sous-traitants, commettants ou fournisseurs.

4. Plaintes

Le client doit vérifier les marchandises à la réception de celles-ci et, si nécessaire, introduire sa plainte dans les cinq jours ouvrables. Aucune plainte ne sera acceptée au-delà de ce délai.

En principe, nos marchandises ne sont pas reprises. Aucun retour ne sera accepté sans notre accord préalable et après examen de la marchandise en nos magasins; les frais de transport et accessoires sont à la charge de l'acheteur.

Aucune marchandise ne sera en aucun cas reprise si elle a été soumise à une opération, ou si elle a subi une transformation ou détérioration quelconque.

Aucun retour ne sera accepté ni remboursé pour les fournitures de fabrication spéciale ne figurant pas à notre programme de vente.

Il ne sera jamais remboursé plus de 60% de la valeur facturée.

5. Responsabilité - Garanties

Avant l'utilisation de nos marchandises ou produits, le client devra vérifier si ceux-ci sont irréprochables, et s'ils correspondent bien à l'usage auquel ils sont destinés. A défaut, il en supportera seul les conséquences et notre responsabilité ne sera pas engagée.

Préalablement à l'utilisation de tout appareillage, instrument, outil ou autre objet susceptible de causer un dommage, notre client s'engage à en faire un examen attentif et à nous informer de tout défaut qu'il aura décelé. Notre responsabilité ne peut non plus être engagée lorsque le dommage causé par un de nos produits suite à un défaut de sécurité, trouve sa cause, fut-ce partiellement, dans une faute de l'utilisateur, de la victime ou d'une personne dont la victime est responsable. Le client s'engage à utiliser nos produits conformément aux indications qui lui sont fournies et en faire un usage normal, c'est-à-dire raisonnablement prévisible par nous lors de la livraison. Nous ne sommes pas responsables pour tout dommage généralement quelconque qui résulterait, pour l'acheteur ou pour un tiers, d'un emploi, d'une manipulation, d'un stockage ou d'un transport non appropriés de nos marchandises ou produits.

En ce qui concerne les équipements, la garantie couvre l'échange de pièces défectueuses par suite de défaut de forme ou de construction, à l'exception des pièces d'usure. La garantie est valable après la date de la livraison pendant une période déterminée contractuellement, ou à défaut par les dispositions légales concernées. Les frais de déplacement ou de transport, la main d'œuvre, ainsi que toute forme de dommages et intérêts, sont exclus de cette garantie. Ces conditions de garantie sont également valables en cas d'incompatibilité.

En ce qui concerne nos renseignements et conseils: les renseignements que nous donnons sur les possibilités de transformation et d'application, ainsi que les conseils techniques, concernant nos marchandises ou produits sont donnés sans engagement de notre part et à l'exclusion de toute responsabilité.

6. Conditions de paiement

Nos factures sont, sauf stipulation écrite contraire, payables au comptant, net et sans escompte.

Quel que soit le mode de règlement adopté, toutes les fournitures délivrées par notre société sont payables à notre siège social.

Le tirage et/ou l'acceptation de traites ou autres effets n'impliquent ni novation, ni dérogation aux présentes conditions générales et particulières du marché.

A défaut de paiement à l'échéance, les sommes dues porteront de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de 12% l'an jusqu'au jour de paiement effectif. En outre, toute somme demeurée impayée à l'échéance sera, par ce seul fait et sans mise en demeure, majorée d'une indemnité contractuelle forfaitaire de 10% avec un minimum de € 125 même en cas d'exécution partielle des obligations de l'acheteur.

En cas de retard de paiement ou de changement dans la situation de l'acheteur tels que décès, incapacité, rejet d'une demande concordataire, faillite, protêt, dissolution ou modification de société, nous nous réservons le droit d'annuler ou de résilier unilatéralement le marché pour la partie non exécutée, sans que l'acheteur puisse exiger des documents et intérêts ou remboursement de frais ou autres, soit d'exiger des garanties suffisantes.

Le non-paiement d'une facture à son échéance, d'un acompte ou d'un effet rend de pleins droits exigibles toutes les créances que nous aurions contre le client, même celles pour lesquelles un terme plus éloigné aurait été consenti.

Tous les frais de timbres, d'agios ou de banque sur traites et autres effets sont à charge du tiré. Tous les frais d'encaissement ou de recouvrement sont à charge de l'acheteur. Le défaut ou l'insuffisance de règlement après expiration du délai, nous autorise de plein droit à suspendre ou à annuler nos livraisons, sans préjudice de tous autres recours.

7. Réserve de propriété

Nos marchandises restent notre propriété exclusive jusqu'à leur paiement intégral.

8. Marques

Plusieurs de nos produits sont désignés par une marque. Si ces produits sont transformés ou mélangés à d'autres substances en tant qu'éléments, constitutifs ou additifs, lesdites marques ne peuvent être utilisées en quelque manière que ce soit, qu'avec l'accord particulier et écrit de notre société. La livraison sous une marque ne doit pas être considérée comme un accord de notre part à l'utilisation de celle-ci pour les produits fabriqués par l'acheteur. L'autorisation d'utiliser nos marques suppose le respect, par l'acheteur, des conditions d'utilisation de celles-ci.

9. Emballages vides

Les emballages désignés dans la facture comme des emballages retour, cautionnés ou non, restent notre propriété. Ils doivent nous être retournés dans les délais fixés et, au plus tard, sous les six mois, franco de port. Les emballages vides, qui ne nous seraient pas retournés dans les délais fixés, seront facturés à l'acheteur à leur prix de remplacement. Il en sera de même si l'emballage est endommagé.

10. Droit applicable et Compétence

Le contrat conclu entre parties est soumis à la législation belge. Toutes contestations, de quelque nature qu'elles soient, seront de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles. Si la contestation tombe sous la compétence du Juge de paix, elle devra être portée exclusivement devant la justice de paix du 3^{ème} canton de Bruxelles.